

TOULOUSE
CAPITOLE
Publications



« Toulouse Capitole Publications » est l'archive institutionnelle de l'Université Toulouse 1 Capitole.

*LA PROMULGATION PRESIDENTIELLE DE LA LOI EST – TOUJOURS – UN ACTE DE
GOUVERNEMENT*

MATHIEU TOUZEIL-DIVINA

Référence de publication : Touzeil-Divina, Mathieu (2015) [CE, 27 octobre 2015, FEDERATION DEMOCRATIQUE ALSACIENNE \(req. 388807\)](#) : « [La promulgation présidentielle de la Loi est – toujours – un acte de gouvernement](#) ». La Semaine Juridique. Administrations et collectivités territoriales (JCP A) (45).

Pour toute question sur Toulouse Capitole Publications,
contacter portail-publi@ut-capitole.fr

LA PROMULGATION PRESIDENTIELLE DE LA LOI EST – TOUJOURS – UN ACTE DE GOUVERNEMENT

CE, 27 oct. 2015, n° 388807, Fédération Démocratique Alsacienne

Merci ! Merci à la Fédération requérante de nous avoir permis de rédiger la plus courte note d'arrêt parue de l'histoire du droit administratif ! En effet, la requérante a tenu à attaquer l'acte présidentiel de promulgation de la [loi](#) n° 2015-29 du 16 janvier 2015 délimitant les nouvelles régions françaises et réorganisant les élections départementales et régionales. Sans surprise (*CE, sect., 3 nov. 1933, n° 25040, Desreumeaux : Rec. CE 1933, tables p. 993*), le Conseil y voit un acte (de Gouvernement) insusceptible de recours direct et contentieux car non détachable de la loi et de la procédure législative proprement dites. « *J'veux pas l'savoir* » répond ainsi le Conseil d'État comme l'aurait fait – tout doucement – le mandarin reposant sa tasse de thé.